



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+d@.E+ +oC4O.o.θξ+ | θ%Λ.θ* | ξξΛξ.ΟΙ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus définitif relatif à une offre d'actions « VINCI », réservée aux salariés du groupe

Rabat, le 13 mai 2026

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 13 mai 2026 le prospectus définitif relatif à une augmentation de capital et/ou cession d'actions de VINCI réservée aux salariés du groupe.

L'opération se fera par l'émission et/ou cession d'un maximum de 8 804 006 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des entités suivantes : FREYSSIMA, CEGELEC, DUMEZ MAROC, SOGEA MAROC, SOLSIF MAROC, EXPROM FACILITIES, VIGIPROM, SIXENSE MAROC et LA COMPAGNIE MAROCAINE DES ENERGIES EOLIENNE SOLAIRE ET BIOMASSE.

Le prix de souscription a été fixé à hauteur de 132,58 euros, soit 1 434,08 dirhams.

La période de souscription s'étalera au Maroc du 14 au 22 mai 2026.

Le prospectus définitif est complété par :

- Les Documents d'Informations Clés des FCPE « CASTOR International » et « CASTOR International Relais 2026 » et leurs règlements ;
- Le règlement du P.E.G.A.I du Groupe VINCI, dans sa version consolidée au 15 janvier 2026 ;
- Le document d'enregistrement universel 2025 de VINCI déposé auprès de l'AMF le 27 février 2026 sous le numéro D.26-0051.

L'intégralité du prospectus définitif visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus et sur le site internet de « VINCI ». Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/012/2026

Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

✉ OperationsFinancieres@ammc.ma

☎ 05 37 68 89 71



www.ammc.ma



[/ammc](https://www.linkedin.com/company/ammc)



[@ammc_news](https://twitter.com/ammc_news)